

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 13 février 2019 chargeant une députée d'une mission temporaire

NOR : PRMX1904827D

Le Premier ministre,
Vu la Constitution ;
Vu le code électoral, notamment son article LO 144,

Décète :

Art. 1^{er}. – Mme Valérie GOMEZ-BASSAC, députée, est, en application de l'article LO 144 du code électoral susvisé, chargée d'une mission temporaire ayant pour objet l'élaboration d'un code européen du droit des affaires.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 février 2019.

EDOUARD PHILIPPE